


Profil pays – Togo

1- Informations générales

	Nom complet du pays	TOGO
	Capitale du pays	Lomé
	Langue(s) officielle(s)	Français
	Ports Principaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Port Autonome de Lomé, ▪ Port de Kpémé
	Littoral (km)	50 km

2- Autorités nationales compétentes chargée de la préparation à la lutte en cas de déversement d'hydrocarbures

Lutte en mer

Ministère/Département/Agence	Haut Conseil pour la mer
Point de contact en charge des questions de lutte en mer	Préfet Maritime
Adresse	
Téléphone	
Mobile	90 04 32 50
Fax	
Courriel	takougnadi200@yahoo.fr

[Lutte à terre](#)

Ministère/Département/Agence	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
Point de contact en charge des questions de lutte à terre	Direction de l'Environnement
Adresse	27, rue des Nîmes, BP. 4825
Téléphone	+228 22 21 33 21
Mobile	+228 90 02 19 35
Fax	+ 228 22 21 03 33
Courriel	Denv_togo@yahoo.fr

3- Points de contact

[Point Focal GI WACAF](#)

Nom	SOULEMANE Abdel-Ganiou
Ministère/ Département / Agence	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (Direction de l'Environnement)
Poste	Chargé de la protection des écosystèmes marins et côtier
Adresse	27, Rue des Nîmes, BP. 4825
Téléphone	+228 22 21 33 21
Mobile	+228 90 12 07 12
Fax	+228 22 21 03 33
Courriel	Soule001@yahoo.fr

Point Focal OMI

Nom	SIDI MAMADOU Salamatou
Ministère/ Département / Agence	Ministère des infrastructures et des transports
Poste	Chef Division Transport Maritime
Adresse	BP 47 71
Téléphone	+228 22 21 41 61
Mobile	+228 90 14 08 35/ 97 15 76 76
Fax	+228 22 22 17 96
Courriel	Sidi.annemarie@yahoo.fr dam_togo@yahoo.fr

4- Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) en cas de déversement d'hydrocarbures

Élaboration du PNIU

Nom du PNIU	Plan POLMAR
Statut du PNIU	En cours d'actualisation
Acte administratif d'approbation initial - Numéro et date	non
Date de dernière mise à jour approuvée	12 novembre 2010
Comité / Groupe de travail en charge de la question	Comité de mise en œuvre du plan POLMAR

Composants du Plan National d'Intervention d'Urgence

- Politique sur l'utilisation des dispersants

Statut de la politique sur l'utilisation des dispersants	Programmé pour 2018 - 2019	
L'utilisation des dispersants est considéré comme (première/deuxième/dernière option/pas une option).	Première option	
Indiquer le nom de l'acte administratif régissant la politique d'utilisation de dispersants.	Programmé pour 2018 - 2019	
Existe-t-il une liste de dispersants approuvés ? Si oui est-elle publique ?	Pour le moment le Togo uniquement les dispersants approuvés et mis à jour par le cèdre	
Existe-t-il une procédure d'approbation ? Si oui quelle autorité en est responsable ?	Oui Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières	
Cette même autorité est-elle responsable de l'autorisation d'utilisation des dispersants en situation d'urgence?	Non	
Est-ce que la politique sur l'utilisation de dispersants est prise en compte dans le PNIU ?	Oui comme une annexe au PNIU	
Quelles sont les limites géographique et bathymétrique pour l'utilisation des dispersants ?	Les limites seront défini dans la politique d'utilisation des dispersants	
Existe-t-il des stocks de dispersants ?	oui	
Emplacement des sites de stockage	Port Autonome de Lomé et Société pétrolière	
Nom	Propriétaire	Volume
OSR2000	Port Autonome de Lomé	400 litres

- Cartographie de sensibilité

Statut des cartes de sensibilité	Programmé pour 2018 - 2019
Groupe de travail / Comité en charge	
Est-ce que les cartes de sensibilité sont prises en compte dans le PNIU?	Oui comme une annexe
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que la carte couvre l'intégralité du littoral ?	
Les cartes de sensibilité sont-elles accessibles au public ?	
Sur quel support les cartes de sensibilité sont-elles disponibles ? Papier ou électronique ?	

- Plan d'évaluation et de nettoyage du littoral

Statut du plan de nettoyage du littoral	Pas initié
Quelle est l'autorité en charge du nettoyage du littoral ?	Ministre de l'environnement et des Ressources Forestières
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que le plan de nettoyage du littoral fait partie du PNIU ?	Prévu comme annexe
Est-ce que le plan de nettoyage du littoral intègre la stratégie d'évaluation et de nettoyage du littoral (<i>Shoreline Cleanup and Assessment Technique (SCAT)</i> en anglais) ?	Sera intégré
Est-ce que les volontaires civils peuvent prendre part au nettoyage du littoral ? Si oui, un plan de gestion des volontaires est-il prévu en cas de déversement d'hydrocarbure ?	Oui Pas prévu, mais on va y intégrer

- Plan de gestion des déchets souillés par les hydrocarbures

Statut du plan de gestion des déchets	Pas initié
Groupe de travail / Comité en charge	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que le plan de gestion des déchets fait partie du PNIU?	Oui
Le plan de gestion des déchets prend-t-il en compte le transport, le stockage temporaire et l'élimination finale des déchets ?	Oui
Les déchets souillés sont-ils considérés comme des déchets dangereux dans la législation nationale ?	oui
Quels sont les lois et règlements qui régissent la gestion des déchets au niveau national ?	La loi n° 2008 – 005 du 30 mai 2008 portant loi – cadre sur l'environnement ; La loi n° 2016-028 portant code de la marine marchande

- Plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune souillée

Statut du plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune souillée	Pas initié
Groupe de travail / Comité en charge	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que le plan d'intervention pour la sauvegarde de la faune souillée fait partie du PNIU?	
Existe-t-il des organismes nationaux travaillant sur la question ? Si oui, lesquels ?	
Existe-t-il des accords de coopération avec des structures spécialisées à l'international ?	

- Politique de brûlage in-situ

Statut de la politique de brûlage in-situ	Pas initié mais prévu dans le plan POLMAR comme option de lutte
Groupe de travail / Comité en charge	
Date de validation et de dernière mise à jour	
Est-ce que la politique de brûlage in situ fait partie du PNIU?	
Quelle est la procédure d'autorisation en cas d'incident ?	

Organisation

- Système de Gestion de crises (IMS)

Est-ce qu'une approche reprenant les concepts du Système de Gestion de Crise (Incident Management System – IMS en anglais) est utilisée dans le PNIU ?	Oui
Est-ce que chaque rôle défini est associé à une personne/fonction ?	Chaque rôle défini est associé à une institution
Les coordonnées des personnes identifiées sont-elles rassemblées dans une annexe ?	Oui

- Organigramme

(En cours d'actualisation)

Aspects transfrontaliers/internationaux

- Coopération transfrontalière/internationale

Quels sont les mécanismes de coopération de lutte au niveau bilatéral et/ou sous régional qui sont intégrés dans le PNIU?	Pas initié
Est-ce que des exercices transfrontaliers sont organisés régulièrement ? Si oui, selon quelle fréquence ?	Périodiquement avec l'assistance de l'Union Européenne
Indiquez la date du dernier exercice transfrontalier	20 au 31 mars 2017 (Exercice OBANGAME avec la République du Benin)
Est-ce que votre pays est engagé dans une coopération avec des projets/institutions visant à améliorer la capacité de préparation à la lutte et lutte ? Si oui, lesquels ?	Oui Projet CRIMGO et aujourd'hui avec le projet GoGIN financé par l'Union Européenne

- Circulation transfrontalière/internationale d'expertise et d'équipement

Existe-t-il des procédures douanières et d'immigration spécifiques pour faciliter l'importation de matériel et/ou d'expertise ?	Non (à prendre en compte dans l'actualisation du plan POLMAR)
Si oui, quelle est la procédure à suivre ?	

[Autres éléments du Plan National d'Intervention d'Urgence](#)

<p>Quelle est la procédure de mise à jour du PNIU ? Le PNIU mis à jour doit-il être officialisé par un acte administratif (ex : décret, arrêté...) pour être applicable ?</p>	<p>Cela dépend du niveau de mis à jour. Si la mise à jour concerne la révision des institutions et leurs attributions pour le pour la mise en œuvre du PNIU, cela nécessite un acte administratif. Au cas cela concerne uniquement une annexe, on n'a pas besoin</p>
<p>La méthode d'analyse des avantages environnementaux nets (NEBA) est-elle inscrite dans le PNIU ?</p>	<p>Oui</p>
<p>Est-ce que le PNIU prend en compte les différents niveaux de préparation (Tiers 1, 2,3) ?</p>	<p>Oui</p>
<p>Est-ce que le PNIU prend en compte la surveillance aérienne en cas d'incident (par exemple radar, satellite, aéronef, hélicoptère..) ?</p>	<p>Oui</p>
<p>Est-ce que le PNIU couvre la préparation à la lutte et la lutte en cas de déversements de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) ?</p>	<p>Non (à prendre en compte dans l'actualisation du plan)</p>
<p>Les plans locaux (industrie, port, terminaux...) sont-ils référencés et intégrés dans le PNIU ?</p>	<p>Oui par les plans qui existent</p>
<p>Est-ce que le PNIU peut être activé en cas de déversement d'hydrocarbures par une source autre qu'un navire (ex : plateforme offshore, pipeline..) ?</p>	<p>Oui</p>

5- Conventions et Accords

Prévention

Nom	Ratification	Transposition dans la législation nationale
Convention MARPOL 73-78	Oui	oui
MARPOL IV	Oui	
MARPOL V	Oui	
MARPOL VI	Non	

Préparation et intervention

Nom	Ratification	Transposition dans la législation nationale
OPRC 1990	oui	oui
Protocole OPRC-HNS - 2000	non	

Responsabilité et indemnisation

Nom	Ratification	Transposition dans la législation nationale
CLC 1992	oui	oui
FONDS 1992	oui	oui
Fonds Complémentaire	Non	
Convention HNS 2010	Non	Non
Convention Hydrocarbures de soute – 2001	oui	oui

Accords Sous -Régionaux et Bilatéraux

Nom	Ratification	Transposition dans la législation nationale
Convention d'Abidjan	oui	oui
Convention d'Abidjan - Protocole relatif à la pollution par les hydrocarbures		
Plan régional de lutte contre les déversements du Programme du Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée (GCLME)		
Convention de Bamako (sur l'Interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le Contrôle des Mouvements transfrontaliers et la Gestion des déchets dangereux produits en Afrique)	oui	oui

6- Formation

Est-ce que le pays organise des formations internes et/ou des exercices au moins une fois par an?	oui
---------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

7- Expertise et ressources au niveau national

<p>Le gouvernement :</p> <p>Barrages flottants ; dispersants ; écrémeurs (stockés au niveau du Port Autonome de Lomé)</p>
<p>Le secteur privé :</p>

Equipement

<p>Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures (TIER1) ?</p>	<p>oui</p>
<p>Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures (TIER2) ?</p>	<p>non</p>
<p>Est-ce que la capacité nationale de lutte contre les déversements est suffisante pour mettre en œuvre les opérations d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures (TIER3) ?</p>	<p>non</p>

8- Industrie

<p>Quels partenaires industriels du secteur Oil&Gas sont présents et opèrent dans votre pays?</p>	
<p>Existe-t-il un groupe de travail/une plateforme qui regroupe le gouvernement et les industriels sur les questions liées à la préparation à la lutte et la lutte ? Si oui quel est son nom ?</p>	<p>Oui : comité de mise en œuvre du plan POLMAR</p>
<p>Y a-t-il une mise en commun des ressources humaines et matérielles lors des exercices et/ou formations entre industrie et gouvernement ?</p>	<p>oui</p>
<p>Merci de préciser tout autre aspect pertinent de coopération entre industrie et gouvernement</p>	